



TARIFS ENCOMBRANTS

Délibération du 14/03/2019



Encombrants ménagers : 5 € par matériel
(machine à laver, frigo, gazinière, etc...)



Déchets verts : 15 € par rotation de camion
dans la limite de 2 voyages par an et par foyer.
Exclusions : troncs d'arbres, poutres...



Déchets divers : 30 € par camion
Exclusions : pièces de voitures, pneus, gravats,
amiante.

Trier par catégorie : bois, plastique, fer

**GRATUIT pour les femmes seules, les personnes
de plus de 65 ans et les personnes handicapées**
(dans la limite de deux voyages gratuits par an et par foyer)

Le Maire,
Michel SOULES

